



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

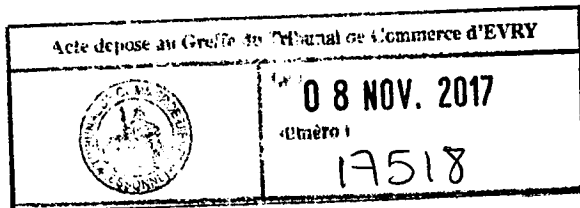
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00013

Numéro SIREN : 478 086 077

Nom ou dénomination : 3D PRINT

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2017 sous le numéro de dépôt 17518



Page 1/4

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017
STATUANT SUR LES COMPTES 2016

Le 30/06/2017, à 18H à BRUNOY

Monsieur Vincent NUTTENS, détenant 98 parts sociales,
Madame Géraldine NUTTENS, détenant 1 part sociale,
Monsieur Claude NUTTENS, détenant 1 part sociale,
Associés de la société 3D PRINT, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par chacun des associés présents.
Aucun pouvoir pour non présence n'a été présenté par les associés représentés.

Monsieur Vincent NUTTENS, préside la séance en qualité de Gérant et Associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.
Il constate également qu'aucune question écrite n'a été adressée par l'un quelconque des associés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée:

- les copies des lettres de convocation
- la feuille de présence sans pouvoirs annexés.
- le rapport de gestion de la gérance
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et affectation des résultats
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Modification du montant de la réserve légale
- Modification lieu d'activité et Siège Social

G.N

GW W

- Information sur le Contrôle Fiscal
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- Approbation de ces conventions
- Quitus à la gérance
- Questions diverses

Le Président donne lecture

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant apparaître un résultat net après impôts de 285.986€

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé 2016.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'assemblée Générale a nommé comme commissaire aux comptes M.Grégoire PROUST de la société SR CONSEIL lors de la dernière AG sur les comptes de 2015.

Le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2016 a été lu et commenté lors de cette AG

La mission du Commissaire aux comptes est automatiquement reconduite la durée légale étant de 6 exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir un résultat net après impôts de 285.986€.

L'assemblée Générale approuve la distribution au Plan d'Epargne Entreprise Salariale pour un total de 44.965€€ pour l'exercice 2016, ainsi que le montant de SCG CRDS de 3597€ et Forfait social de 8.993€

L'Assemblée Générale décide de valider le résultat de 285.986€ et d'affecter ce total au report à nouveau. Le report à nouveau à la fin de l'exercice est de 964.350€. Il est porté à 1.250.336€.

GW
GW W

La réserve légale est à plus de 10% du capital social. Aucun versement complémentaire n'est nécessaire.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

L'assemblée Générale décide de placer le montant de la réserve légale à 10% du capital social comme imposé par la législation. Elle constate que ce plafond est très largement dépassé et que son total est de 47.621€. Elle décide d'affecter 46.621€ en report à nouveau, pour laisser 1.000€ en réserve légale.

Le report à nouveau total sera de 1.296.957€

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5

L'Assemblée Générale constate et accepte le montant total de la rémunération du Gérant pour l'exercice 2016 pour un montant total net de 171.820 Euros.

La rémunération du gérant pour 2017 est plafonnée à 200.000 €.

Pour la Gérance, la société prend en charge toutes les cotisations sociales et donne droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs. La société prend en charge également les plans retraite dit MADELIN

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°6

L'assemblée Générale décide de procéder à la distribution de dividendes en 2017.

Le montant et dates d'attribution restent sous la décision du gérant pour ne pas perturber la trésorerie, l'exploitation ou les investissements de l'entreprise.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°7

L'assemblée Générale constate que le lieu de l'activité ne permet plus de faire face aux développements possibles de l'entreprise. L'assemblée Générale décide de transférer l'activité industrielle en 2017 selon date fixée par la gérance, dans de nouveaux locaux sis à l'adresse suivante :

12 rue du Hameau ZAC de la Tuilerie – 94440 – MAROLLES EN BRIE.

Et donne tous pouvoirs à la gérance pour la signature du bail locatif

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

G.W.
G.W.

Résolution n°8

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance pour transférer si nécessaire l'adresse du siège social sur la nouvelle adresse d'activité à savoir :

12 Rue du Hameau ZAC de la Tuilerie – 94440 – MAROLLES EN BRIE

La date de ce transfert éventuel de siège social est laissée au choix de la gérance.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°9

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial, constatant qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos au 31/12/2016 approuve ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°10

Convention Règlementée

L'assemblée Générale reconnaît et accepte les interventions facturées par M.NUTTENS Claude, Associé et agissant également comme Auto entrepreneur, chargé de la maintenance du matériel en exploitation. Pour l'exercice écoulé ses prestations sont à hauteur de 10.547€

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°11

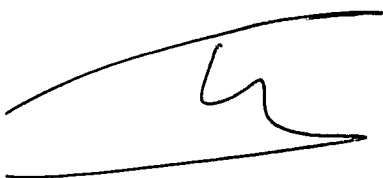
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

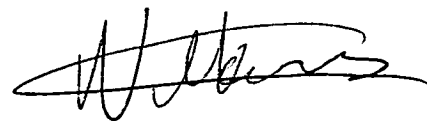
Vincent NUTTENS



Géraldine NUTTENS



Claude NUTTENS



C.W
GN u



audit - conseil
expertise comptable

Société 3D PRINT

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

* Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Groupe SR Conseil Paris
149, rue Perronet
92 200 Neuilly-sur-Seine
SAS au capital de 850€
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Société 3D PRINT

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- ▶ le contrôle des comptes annuels de la société 3D PRINT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ▶ la justification de nos appréciations,
- ▶ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II/ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

III/ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

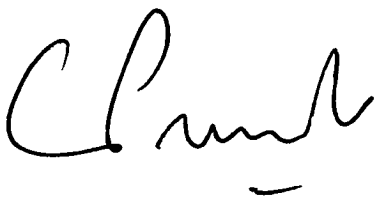
Neuilly-sur-Seine, le 25 mai 2017

Le commissaire aux comptes

Groupe SR Conseil Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale de Versailles



Grégoire Proust

 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	337	103	234	234
Frais de recherche et de développement		234	-234	-234
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 821	1 821		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	370 748	235 894	134 854	209 893
Autres immobilisations corporelles	127 627	81 353	46 274	70 236
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 524		7 524	7 524
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	508 056	319 404	188 652	287 653
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	107 564		107 564	55 234
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	815 559		815 559	884 082
Autres créances	364 385		364 385	24 593
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	197 245		197 245	703 849
Charges constatés d'avance (3)	335 730		335 730	46 045
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 820 483		1 820 483	1 713 804
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 328 539	319 404	2 009 135	2 001 457
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	47 621	47 621
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	964 350	623 972
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	285 986	559 678
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	1 307 957	1 241 271
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	125 000	219 952
Provisions pour charges		
Total	125 000	219 952
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)		
Emprunts et dettes diverses (4)	4 916	4 283
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 883	143 597
Dettes fiscales et sociales	337 869	392 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	510	
Total	576 178	540 234
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 009 135	2 001 457
(1) Dont à plus d'un an (a)		540 234
(2) Dont à moins d'un an (a)	576 178	
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 892 402	3 665 439
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	97 218	228 906
Chiffre d'affaires net	2 989 620	3 894 345
Dont à l'exportation	291 241	303 144
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 933	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		94
Autres produits	1 143	82
Total I	2 997 696	3 894 522
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 233 789	1 584 527
Variations de stock	-52 329	-55 234
Achats de matières premières et autres approvisionnements	122 601	92 308
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	355 301	472 384
Impôts, taxes et versements assimilés	15 121	21 586
Salaires et traitements	459 377	350 846
Charges sociales	251 748	198 428
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	154 743	94 988
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		189 952
Autres charges	1 219	334
Total II	2 541 571	2 950 119
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	456 125	944 403
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		1 917
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	836	796
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	836	2 713
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change	-2	525
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	-2	525
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	837	2 188
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	456 963	946 591

 Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	25 153	17 678
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	25 153	17 678
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	56 438	24 038
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	56 438	24 038
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-31 285	-6 360
Participation des salariés aux résultats (IX)	41 622	72 100
Impôts sur les bénéfices (X)	98 070	308 453
Total des produits (I+III+V+VII)	3 023 684	3 914 914
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 737 699	3 355 236
BENEFICE OU PERTE	285 986	559 678
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3D PRINT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 009 135 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 285 986 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables

n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

 Règles et méthodes comptables**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	337			337
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 821			1 821
Immobilisations incorporelles	2 158			2 158
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	240 739	130 009		370 748
- Installations générales, agencements aménagements divers	746			746
- Matériel de transport	4 583	1 225		5 809
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 577	19 495		121 072
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	347 646	150 729		498 375
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 524			7 524
Immobilisations financières	7 524			7 524
ACTIF IMMOBILISE	357 327	150 729		508 056

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution	103	
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital	234	
Total	234	

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	337			337
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 821			1 821
Immobilisations incorporelles	2 158			2 158
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 845	205 049		235 894
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 671	44 682		81 353
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	67 516	249 731		317 247
ACTIF IMMOBILISE	69 674	249 731		319 404

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 523 199 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 524		7 524
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	815 559	815 559	
Autres	364 385	364 385	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	335 730	335 730	
Total	1 523 199	1 515 675	7 524
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	74 597
Total	74 597

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	219 952			94 952	125 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	219 952			94 952	125 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 576 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 883	232 883		
Dettes fiscales et sociales	337 869	337 869		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 916	4 916		
Produits constatés d'avance	510	510		
Total	576 178	576 178		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 500
Dettes provis. pr congés à payer	13 989
Dettes provis. pr partic. salariés	44 965
Charges sociales - charges à payer	38 601
Total	105 055

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	335 730		
Total	335 730		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	510		
Total	510		